

**Arrêté du 15 juin 2000 portant nomination au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement**

NOR: ATEG0090359A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;  
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;  
Vu le décret n° 97-715 du 11 juin 1997 relatif aux attributions du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;  
Vu l'arrêté du 3 juin 1985 portant création d'un comité technique paritaire ministériel au ministère de l'environnement ;  
Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 1998 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement  
Vu l'arrêté du 8 juin 1998 modifié portant désignation des représentants de l'administration et des représentants du personnel au comité technique paritaire ministériel du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;  
Vu la proposition de l'Union fédérale de l'environnement CGT en date du 28 avril 2000,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 8 juin 1998 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

*Membres titulaires*

M. Wahl (Thierry), directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales, président, en remplacement de M. Laurent (Jean-Luc).  
M. Baudot (Bernard), directeur de l'eau, en remplacement de M. Casal (François).  
M. Bureau (Dominique), directeur des études économiques et de l'évaluation environnementale, en remplacement de M. Suzanne (Jean-Claude).  
M. Letourneux (François), directeur du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, en remplacement de M. Legrain (Dominique).  
M. Beseme (Jean-Louis), directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, en remplacement de M. Hermeline (Daniel).  
M. Pialat (Alain), directeur régional de l'environnement Ile-de-France, en remplacement de M. Truchot (Claude).

*Membres suppléants*

M. Février (Patrick), adjoint au directeur de l'eau, en remplacement de M. Robbe (Daniel).  
M. Guillard (Philippe), directeur de l'agence de l'eau Artois-Picardie, en remplacement de M. Cuvelier (Bernard).

Article 2

L'article 2 de l'arrêté du 8 juin 1998 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

*Membre titulaire*

M. Berdayes (José), en remplacement de M. Tison (Claude).

Article 3

Le directeur général de l'administration, des finances et des affaires internationales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 15 juin 2000.

Pour la ministre, et par délégation :  
*Le directeur général de l'administration,  
des finances et des affaires  
internationales,*  
T. WAHL